

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 1 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise \*\*

1.1 Identificateur de produit: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:  
Produit chimique pour l'élimination des graffitis, de la graisse, du ciment, de goudron etc.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

ARMAL S.R.L.  
Via Fiorentina, 109  
50052 Certaldo (FI)  
Tel. 0571/663455

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

0571/663455 (Appel en heures de bureau)

E-mail TC: [paolaulivi@dangerandsafety.it](mailto:paolaulivi@dangerandsafety.it)

### 2. Identification des dangers \*\*

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

**Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:**

Lésions oculaires graves (catégorie 1)

**Codes de mentions de danger:**

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage:

**Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:**

Danger



**Code(s) des mentions de danger:**

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

**Mentions de mise en garde:**

*Prévention*

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

*Intervention*

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Contient:**

Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated.

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 2 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

### 2.3 Autres dangers:

Aucune

## 3. Composition/informations sur les composants \*\*

### 3.2 Mélanges

#### Contient:

Dénomination	Concentration (C)	Classification Règlement CE/1272/2008
Alcool benzylique	30 < C < 40	Acute Tox 4 H332
Cas No 100-51-6		Acute Tox. 4 H302
CE 202-859-9		
Index No 603-057-00-5		
Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated	5 < C < 9	Acute Tox. 4 H302
Cas No 78330-20-8		Eye Dam. 1 H318
Polymère		

Le texte complet des mentions de danger est spécifié dans la section 16

## 4. Premiers secours \*\*

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Retirer les vêtements contaminés

#### Inhalation:

Retirer de la zone contaminée et bien ventilé. Si les symptômes se produisent dans le système respiratoire consulter un médecin.

#### Contact direct avec la peau

Retirer les vêtements contaminés. Laver avec l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver séparément les vêtements contaminés avant leur réutilisation.

#### Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

#### Ingestion

Consultez un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente et si elle est indiquée par le médecin. Ne pas faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 3 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de contact avec les yeux: Consulter un médecin immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie \*\*

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

CO<sub>2</sub>, mousse, poudre chimique, eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Aucun

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible des fumées irritantes et / ou toxiques (CO<sub>x</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Mettre toujours l'équipement complet de protection contre l'incendie. L'eau contaminée utilisée pour l'extinction doit être éliminée en conformité avec les dispositions législatives

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle \*\*

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de formation des vapeurs utiliser une protection respiratoire appropriée. Assurer une bonne ventilation. Retirer les personnes non impliquées dans les opérations d'intervention.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit dans des contenants appropriés pour l'élimination. Dans le cas où le produit se est déversé dans les cours d'eau ou des égouts, informer les autorités concernées.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir avec un matériau absorbant inerte (sable, terre, etc.). Recueillir autant que possible de la masse traitée. Utiliser de l'eau seulement pour enlever les résidus, de façon à éviter le danger de la décharge du produit dans les égouts.

### 6.4 Références à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage \*\*

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Ventiler le lieu de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart des sources d'ignition. Conserver à des températures comprises entre 15 et 40 ° C

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 4 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour les utilisations particulières consulter les informations spécifiques des produits, ou communiquer avec le service technique de la société.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Aucun

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Exploiter et gérer selon les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant les repas et après le travail.

### Contrôle de l'exposition professionnelle

Suggestions sur l'utilisation d'un DPI particulier ont une valeur purement indicative. Leur choix devrait être fait sur le type d'utilisation du produit et sur les orientations du fournisseur de dispositifs (EN 374):

Protection des mains	: Gants en butyle, viton. Pour le choix du temps de passage suivre les instructions du fabricant de l'appareil.
Protection des yeux	: Lunettes de protection
Protection de la peau et du corps	: Vêtement de protection
Protection respiratoire	: Masque avec filtre (Type A) en cas de ventilation insuffisante

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Selon le mode d'utilisation du produit dans différents compartiments de l'environnement, est rappelé de se conformer aux dispositions nationales ou communautaires pour protéger l'environnement.

## 9. Propriétés physiques et chimiques \*\*

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Aspect	liquide vert pâle	
Odeur	agréable	
Seuil olfactif	pas disponible	
pH	6.0-7.5	
Point de fusion/point de congélation	pas disponible	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	pas disponible	
Point d'inflammabilité	> 79.44°C	
Vitesse d'évaporation	pas disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	pas pertinent	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	pas disponible	
Pression de vapeur	pas disponible	
Densité de vapeur	pas disponible	
Densité	pas disponible	

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 5 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

Solubilité	soluble dans l'eau
Solubilité dans l'eau	complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	pas disponible
Température d'auto-inflammabilité	pas disponible
Température de décomposition	pas disponible
Viscosité cinématique	pas disponible
Poids spécifique	1,04 g/cm <sup>3</sup>
Propriétés explosives	non explosif
Propriétés oxydants	non oxydante

### 9.2. Autres informations

VOC (Directive 1999/13/CE): 34-35%

## 10. Stabilité et réactivité \*\*

### 10.1 Réactivité

Réactions exothermiques sont possibles en contact avec des agents oxydants forts.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

En plus de ce qui est indiqué expressément qu'il ne sait pas que dans des conditions différentes de celles de l'utilisation normale de réaction dangereuse

### 10.4 Conditions à éviter:

**Alcool benzylique:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Exposition à l'air.

### 10.5 Matières incompatibles:

**Alcool benzylique:** air, substances oxydantes, acides, fer, aluminium. Attaque de nombreux plastiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique et en cas d'incendie peuvent se libérer des vapeurs potentiellement nocives pour la santé.(CO<sub>x</sub>)

**Alcool benzylique:** benzaldéhyde.

## 11. Informations toxicologiques \*\*

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mix) oral = 2.916,0 mg/kg

ATE(mix) inhal = 31,4 mg/l/4h

### Effets aigus:

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(b) corrosion / irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(c) lésions oculaires graves / irritation: Le produit, si porté pour entrer en contact avec les yeux, provoque les lésions oculaires sérieuses, comme l'opacité de la cornée ou des lésions à l'iris.

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 6 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

(e) mutagenicità sur cellule germinale: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(j) danger d'aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Alcool benzylique:

VOIES D'EXPOSITION: La substance peut être absorbée par l'organisme par inhalation de ses vapeurs et par ingestion.

Risque Inhalation Aucune indication ne peut être donnée sur la vitesse à laquelle il atteint une concentration dangereuse dans l'évaporation de l'air de cette substance à 20 ° C

EFFETS DES EXPOSITIONS DE COURTE DUREE: L'aérosol irritant pour les yeux et la peau. La substance peut avoir des effets sur le système nerveux

EFFETS DES PROLONGEES OU REPETEES: Un contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation cutanée.

### RISQUES / SYMPTOMES AIGUS

Toux. Vertiges. Maux de tête.

PEAU Rougeur.

YEUX Rougeur.

INGESTION Douleurs abdominales. Diarrhée. Somnolence. Nausées. Vomissements.

LD50: 1570 mg / kg de poids corporel (oral, rat)

## 12. Informations écologiques \*\*

### 12.1. Toxicité:

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

### Alcool benzylique:

EC50: 230 mg / l / 48h (Daphnia Magna)

LC50 460 mg / l / 96h (Pimephales promelas)

NOEC: 51 mg / l / 21 jours (Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité:

**Alcool benzylique:** Facilement biodégradable, Degr.. 95% (21 jours)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

**Alcool benzylique:** Log Pow: 1

### 12.4. Mobilité dans le sol: pas d'information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB:

**Alcool benzylique:** La substance est pas PBT / vPvB

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 7 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

12.6. Autres effets néfastes: pas d'information disponible

Ce produit ne contient pas AOX

### 13. Considérations relatives à l'élimination \*\*

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Les conteneurs vides non récupérés pour être éliminés comme le produit.

Envisager la possibilité de brûler le produit dans un incinérateur approprié.

### 14. Informations relatives au transport \*\*

14.1. Numéro ONU

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucun

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

14.4. Groupe d'emballage

Aucun

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

### 15. Informations réglementaires \*\*

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage de danger conformément aux directives 1272/2008(CE) e 790/2009 et modifications suivantes.

Réglementation	Cas	Substance
Règ. 428/2009 ex Reg. (CE) 1334/2000 Ann.1	-	-
Règ. (CE) 273/04 Ann.1 Cat.1-	-	-

## FICHE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

Date d'impression: 03/12/14

Date de révision 24/05/2016

Revision: 01

Pag. 8 di 9

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

Règ. (UE) 1258/2013 (modification Règ (CE) 273/04 Ann I Cat 2.)	-	-
Règ. (CE) 273/04 Ann.1 Cat.3	-	-
Règ. (CE) 1907/2006 Ann. XIV	-	-
Règ. (CE) 1907/2006 Substances SVHC	-	-
Règ. (CE) 1907/2006 Ann. XVII	100-51-6	Alcool benzylique (Entry 3)
	78330-20-8	Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated (Entry 3)
Dir. 2003/105/CE Ann.1 part 1	-	-
Dir. 2003/105/CE Ann.1 part 2	-	-
Dir. 2012/18/UE Ann.1 part 1	-	-
Dir. 2012/18/UE Ann.1 part 2	-	-

### 15.2. *Évaluation de la sécurité chimique:*

Pas faite

## 16. **Autres informations \*\***

### Texte des mentions de danger citées dans la section 3 de la fiche

H332 = Nocif par in alation.

H302 = Nocif en cas d ingestion.

H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

*Classification basée sur les données de tous les composants du mélange*

*\*\* Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la précédente*

### Bibliographie générale:

1. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
2. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP) et ses modifications ultérieures
3. Règlement (CE) 790/2009
4. Règlement (UE) 453/2010
5. Regulation (EU) 830/2015
6. The Merck Index. Ed. 10
7. Handling Chemical Safety
8. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
9. INRS - Fiche Toxicologique
10. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
11. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials-7 Ed., 1989
12. ADR Directive 2008/68/CE and its amendments and adjustments
13. ECHA Web site <http://echa.europa.eu/web/guest>



## **FICHE DONNEES DE SECURITE**

Conformément au Règlement 1907/2006 e Règlement 830/2015

---

*Date d'impression: 03/12/14*

*Date de révision 24/05/2016*

*Revision: 01*

*Pag. 9 di 9*

Prodotto: **ARMAL GRAFITI REMOVER**

14. Directive 2012/18/UE

15. Directive 2009/161/UE

### **Note pour les usagers:**

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

**Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes**